

Question écrite du député Emin Özkara (indépendant) à l'attention de Rudi Vervoort (PS), Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), chargé de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire, concernant

« le cadastre des personnes en situation de handicap de grande dépendance et les solutions d'accueil pour ces personnes ».

Page 1/2

Monsieur le Ministre,

En 2013, la Belgique était condamnée par le Comité européen des Droits sociaux (CEDS) ¹. Dans les conclusions du Comité on pouvait lire : « *le manque de solutions d'accueil et de services sociaux adaptés aux besoins des personnes lourdement handicapées, rend de nombreuses familles dans un état de précarité, qui fragilise leur cohésion (...)* » ². À l'époque, le CEDS relevait aussi d'autres violations de la Charte sociale européenne signée par la Belgique, dont celle-ci : « (...) *le manque de collecte par l'Etat de données et informations statistiques fiables (...) sur les personnes handicapées de grande dépendance, empêche une approche globale et coordonnée en matière de protection sociale de ces personnes et constitue un obstacle à l'élaboration de politiques ciblées à leur égard.* » ³.

En 2018, malgré certains efforts de la Belgique, le CEDS constatait toujours un manque de place d'accueil pour les personnes en grande dépendance et la Belgique n'était toujours pas en conformité avec la Charte sociale européenne. ⁽⁴⁾

Aujourd'hui, soit 8 ans plus tard, la collecte de données en rapport avec les personnes en situation de handicap de grande dépendance pose toujours problème en Région bruxelloise. Il n'y a toujours pas eu de recensement et les chiffres dégagés le sont sur base d'estimations. D'après les chiffres estimés portés à la connaissance du service Phare de la Cocof, au 31 décembre 2019, il y avait en Région de Bruxelles-Capitale : 403 personnes en situation de handicap de grande dépendance (302 adultes et 101 enfants de moins de 18 ans). Face à ces chiffres estimés, les estimations d'associations et des chiffres du Service public fédéral qui mettent en avant pour la Région bruxelloise pas moins de sept-mille personnes en situation de handicap de grande dépendance et seulement mille solutions d'accueil.

¹ Ligue des droits humains, "*Condamnation de l'Etat belge concernant le manque de solutions d'accueil des personnes handicapées de grande dépendance – Synthèse de la décision du Comité Européen de Droits Sociaux*", publié le 29 juillet 2013, <https://www.liguedh.be/condamnation-de-letat-belge-concernant-le-manque-de-solutions-daccueil-des-personnes-handicapees-de-grande-dependance-synthese-de-la-decision-du-comite-europeen-de-droits-sociaux/>, consulté le 19 août 2021.

² Décision sur le bien-fondé : Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Belgique, Réclamation collective n° 75/2011 cc-75-2011-dmerits-fr | French | 18/03/2013 <http://hudoc.esc.coe.int/eng?i=cc-75-2011-dmerits-fr>, consulté le 19 août 2021.

³ Idem.

⁴ <https://www.coe.int/fr/web/european-social-charter/european-committee-of-social-rights>, consulté le 19 août 2021.

Emin Özkara
Député bruxellois indépendant



Question écrite du député Emin Özkara (indépendant) à l'attention de Rudi Vervoort (PS), Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), chargé de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire, concernant

« le cadastre des personnes en situation de handicap de grande dépendance et les solutions d'accueil pour ces personnes ».

Page 2/2

Vous le savez, l'un des enjeux pour cette législature en matière d'handicap inscrit dans l'accord de Gouvernement francophone bruxellois est lié à la réalisation d'un **cadastre des personnes en situation de handicap** afin de pouvoir, entre autres, enfin objectiver avec précision le nombre de personnes en situation de handicap de grande dépendance et mieux comprendre leurs besoins. **La réalisation d'une photographie précise de la grande dépendance**, photographie demandée depuis plus de 10 ans par des associations de terrain, permettrait de mieux connaître les besoins pour ensuite pouvoir y répondre au mieux via, entre autres, le développement et la mise en œuvre '*de politiques publiques adaptées/ciblées ET de plans*' qui apporteraient **des solutions concrètes, durables et, surtout, directement en phase avec les réalités de terrain liées à la grande dépendance.**

Au regard du contexte et des constats ci-avant, **je souhaiterais vous poser les questions suivantes en rapport avec les personnes en situation de handicap de grande dépendance :**

1. Il est impossible de développer des politiques adaptées pour aider les personnes en situation de handicap de grande dépendance sans connaître la population à laquelle on s'adresse. Quels sont les derniers chiffres dont vous disposez en la matière ? De quand datent ces chiffres ? Des nuances sont-elles à apporter à ces chiffres ? Si oui, lesquelles ?
2. La réalisation du cadastre est-elle en cours ? Quelles sont les données reprises dans ce cadastre ? Ces données sont-elles fiables ? Des indicateurs ont-ils été dégagés ?
3. Qui collabore précisément à la réalisation de ce cadastre ? Un partenariat « COCOM/COCOF/associations » ou d'autres partenariats sont-ils en cours pour la réalisation dudit cadastre ? Qui sont les acteurs impliqués ?
4. Quel est le délai nécessaire avant de pouvoir disposer d'un recensement précis ?
5. Quelles sont les capacités actuelles en matière d'accueil ? Ces capacités d'accueil sont-elles suffisantes eu égard à la crise de la Covid-19 qui s'éternise ?
6. Quels sont les projets/actions à l'étude et/ou mis en œuvre concrètement afin d'augmenter les solutions d'accueil ? Des moyens supplémentaires ont-ils été dégagés pour soutenir lesdits projets et/ou lesdites actions ? Si oui, lesquels ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Emin Özkara
Député bruxellois indépendant

